



CONDITIONS GENERALES

Edition février 2019

- cadre exceptionnel
- salles et salons pour mariages, banquets, conférences, séminaires, réceptions et cocktails
- repas de min. 10 à max. 140 personnes
- cocktails jusqu'à 200 personnes

MAISON DES HALLES

N e u c h â t e l

Rue du Trésor 4

Case postale 2971

2001 Neuchâtel

Tél. 032 / 724 31 41

Fax 032 / 721 30 84

www.maisondeshalles.ch

maison-des-halles@bluewin.ch

Informations & Conditions générales 2019

(annulent et remplacent toutes les conditions générales précédentes)

Menu

Merci d'opter pour **un seul menu pour l'ensemble des convives** (sauf pour les végétariens). Possibilité de proposer une alternative au plat principal (par ex. viande et poisson), à condition d'en connaître le nombre exact au min. 5 jours ouvrables à l'avance. Majoration du prix du menu de Frs. 3.- par personne avec une alternative.

Important : les grosses pièces de viande ne peuvent être proposées que pour min. 10 personnes.

Allergies

Important - les personnes souffrant d'allergies ou d'intolérances (gluten, lactose, fructose ou autres) sont priées de **s'annoncer au min. 48h à l'avance**. Une fois sur place, les préparations culinaires ne pourront plus être adaptées ou modifiées !

Toute modification du menu principal, demandant des préparations culinaires séparées (risques de contamination) sera facturée à raison de Frs. 3.- supplémentaires par personne.

Buffet chaud et froid / Buffet de desserts

C'est avec plaisir que la brigade de cuisine prépare soigneusement un buffet chaud et froid dès 50 personnes. Des propositions sont à disposition sur demande. Vous pouvez remplacer le dessert compris dans un menu par un buffet de desserts à partir de 50 personnes, en comptant un supplément de Frs. 8.00 par personne.

Anniversaires, tourte, pièce montée

Notre pâtissier se fera un plaisir de confectionner votre tourte d'anniversaire, votre pièce montée de mariage ou un dessert personnalisé. Il pourra être intégré au menu ou remplacer le dessert du menu choisi. Le supplément sera calculé en fonction de la grandeur et du décor désirés (de Frs. 6.00 à Frs. 12.00 pp).

Choix : pavé truffé – mousse de fruit de passion – mousse de baies des bois – gâteau aux fruits de saison (génoise aux fruits et biscuit) – tourte glacée – vacherin glacé et bien d'autres encore ... suivez l'envie de votre cœur.

Mariages

Nous tenons un dossier de préparatifs au mariage à la disposition des futurs époux. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Fêtes de famille – Banquets de midi

Lors des repas de midi, la salle est à disposition jusqu'à 16h. Si vous souhaitez rester au-delà de 16h, une demande préalable doit être annoncée. Pour des questions d'organisation, un forfait de Frs. 130.00 par heure est demandé dès 16 heures.

Prolongation de soirée

Les prolongations de soirée peuvent être obtenues jusqu'à 4h du matin au plus tard. Les frais sont à la charge des sociétés ou de l'organisateur. Pour les mariages, la demande est gratuite.

Pour des questions d'organisation et de frais de travail de nuit, un forfait de Frs. 130.00 par heure est demandé dès minuit pour tout genre de manifestation.

Autocaristes uniquement

Une gratuité (chauffeur ou guide) pour 15 personnes payantes (repas du groupe et boissons sans alcool), max. 2 gratuités par groupe.

Eau minérale / Carafes d'eau

Seules les eaux minérales en bouteille (légère ou naturelle) sont servies dans nos restaurants. Nous ne servons pas de carafes d'eau lors de manifestations au 1^{er} étage.

Responsabilités

La direction de la Maison des Halles décline toute responsabilité pour tout dommage causé au matériel apporté par le client ou par les musiciens, en cas de vols dans un des restaurants ou dans les garde-robes, vestiaires.

Informations & Conditions générales 2019 (annulent et remplacent toutes les conditions générales précédentes)

Garantie de réservation & Arrhes

Dès la réservation effectuée, le client s'engage à nous confier ses coordonnées ou celles de sa société, avec l'adresse exacte, le lieu, les numéros de téléphone, fax et courriel et toutes les références nécessaires. Afin de garantir une réservation, nous demandons au client de nous retourner le double de notre confirmation écrite, dûment signé et daté, dans un délai donné. Ceci fait effet de contrat. Pour toute réservation au-delà de 60 personnes, des arrhes sont perçues (cash ou versement bancaire, pas de carte de crédit) à raison de la moitié des repas prévus et ce jusqu'à trois semaines auparavant. Les arrhes seront déduites de la facture finale.

Nombre de convives

Nous demandons le nombre de convives 8 jours auparavant et un nombre définitif 5 jours ouvrables avant la manifestation. **Attention - le nombre de personnes confirmé sera le nombre facturé !**

Chiens

Les chiens et autres animaux ne sont pas admis dans les salles du 1^{er} étage, car les sols sont recouverts de moquette. Cela ne pose par contre aucun problème au « Café des Halles » et au « Black & White ». Le client se responsabilise du bon comportement du chien dans un restaurant et en assume les éventuels dégâts.

Facturation / paiement

Pour toute réservation au-delà de 50 personnes, nous n'assurons pas l'encaissement individuel. Nous conseillons une facturation globale pouvant être réglée sur place au comptant ou par carte de crédit. Sur demande et uniquement en Suisse, nous envoyons la facture globale par courriel, payable net à 30 jours au plus tard. Pour cela, toutes les garanties susmentionnées doivent être respectées. L'organisateur de la manifestation ou du banquet reste responsable du paiement de toutes les consommations et des repas jusqu'au paiement complet de ces derniers.

Conditions d'annulation

Jusqu'à 40 jours avant la manifestation – sans frais.

De 30 à 39 jours avant la manifestation – Frs. 100.- pour les frais de dossiers.

Moins de 30 jours avant la manifestation – Frs. 250.- pour les frais de dossiers.

Moins de 10 jours avant la manifestation – valeur totale des frais de cuisine pour le max. de convives prévu.

Exception lors des trois semaines avant Noël – valeur totale des frais de cuisine pour le max. de convives.

Frais de rappel

Nous vous accordons un délai de 30 jours pour régler votre facture en totalité. Si celui-ci devait se prolonger, le 1^{er} rappel sera facturé à Frs. 5.-, le 2^{ème} à Frs. 20.-. Passé ce dernier, une poursuite sera engagée.

Relation bancaire

Banque Cantonale Neuchâteloise, Place Pury 4, 2001 Neuchâtel, **Swift BCNNCH22**, clearing 766, **IBAN CH13 0076 6000 1029 4206 7**, compte numéro 1029.42.06.7 en CHF, en faveur de Restaurant La Maison des Halles Sàrl, 2000 Neuchâtel.

Cartes de crédit

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : Mastercard, Visa, American Express, ainsi que les cartes de débit Postcard et Maestro, et les lunch-chèques. Si des frais autres que nos prestations devaient être payés par carte de crédit (fleurs, musique etc.) une majoration de 3% sera perçue !

Droit de bouchon (le vin est à apporter plusieurs jours auparavant)

Ce service est valable *uniquement pour les vigneron/encaveurs neuchâtelois* et uniquement sur demande préalable. Les prix pratiqués sont les suivants :

- vins	50/70/75 cl	Fr. 30.00 la bouteille entamée
- champagnes / mousseux	70/75 cl	Fr. 35.00 la bouteille entamée
- digestifs	50/70/75 cl	Fr. 45.00 la bouteille entamée
- digestifs	100 cl	Fr. 50.00 la bouteille entamée.

TVA (no CHE-325.168.812)

Tous nos prix incluent le service et la tva de 7,7%.

Neuchâtel, février 2019